

DEPARTEMENT DE L'AINSE

Commune de **CHAMOUILLE**

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n° 4.2-B
Zones bâties

Plan de zonage

Echelle : 1 / 1500e

"Vu pour être annexé à la
délibération du

Cachet de la Mairie et
Signature du Maire :

arrétant le projet de
Plan Local d'Urbanisme"



GEOGRAM sarl

16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
bureau.etudes@geogram.fr

Légende

Zonage du PLU

- Zone UA : Zone urbaine du bourg
- Zone UE : Zone destinée aux équipements publics
- Zone UT : Zone urbaine à vocation d'activités liées aux sports et aux loisirs
- Zone 1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- Zone A : Zone Agricole
- Zone N : Zone Naturelle inconstructible
- ★ Patrimoine bâti identifié au titre du L151-19 du code de l'urbanisme
- Mur identifié au titre du L151-19 du CU
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Haie ou plantation à préserver identifiées au titre L151-23 du CU
- Tilleuls à préserver identifiés au titre L151-19 du CU
- Espace boisé à préserver identifié au titre L151-23 du CU
- Bâtiment d'élevage
- Itinéraire de randonnée et de promenade à préserver
- Bâtiment identifié au titre du changement de destination
- Secteur soumis à Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Limites communales

